

L'ÉCOLE MATERNELLE DU VAL GUERMANTES OUVRIRA PARTIELLEMENT À COMPTER DU 4 JUIN

L'école maternelle du Val Guermantes ouvrira partiellement à compter du 4 juin



Une classe de grande section et une classe multi-niveaux, destinée à accueillir les enfants prioritaires, seront ouvertes. Il n'y aura pas de restauration et chaque enfant devra apporter son repas. L'accueil périscolaire n'est pas modifié : accueil de 16h30 à 18h, pas d'accueil le matin et le mercredi.



Créé le : 2/06/2020

Consultez les arrêtés ci-dessous.



arrete-2020-07-conches-ecole.pdf (/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/arrete-2020-07-
conches-ecole.pdf)

PDF
54.91 Ko



arrete-2020-08-conches-ecole.pdf (/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/arrete-2020-
08-conches-ecole.pdf)

PDF
53.01 Ko